



SOS Médecins - Burkina Faso

06 BP: 10780 Ouagadougou 06
Tél : 25 41 21 59 / 70 60 42 05
Rue 27-40 secteur N° 42 arrondissement 10 (Wayalghin)
Email : sosmedecins.bf@gmail.com

Agir vite pour sauver des vies !

PROJET DE PREVENTION COMBINEE ET D'APPUI A LA PRISE EN CHARGE DU VIH/Sida AUPRES DES DETENUS DES MAISONS D'ARRET ET DE CORRECTION DE KAYA ET DE ZINIARE

RAPPORT NARRATIF

Financement :



Juillet 2022

I. Introduction

Malgré les efforts entrepris depuis quelques années pour réduire les nouvelles contaminations du VIH et améliorer l'accès aux soins des patients, les prévalences observées au sein des prisons restent élevées. Contrairement à la tendance à la baisse des fréquences dans la population générale (0,7% en 2021), on observe une séroprévalence globale plus élevée dans les prisons (2,15%) avec cependant des disparités importantes selon les régions. En particulier dans les régions du centre Ouest, du centre-Nord, du Nord et du plateau central, les séroprévalences du VIH étaient respectivement de 5.48%, 4.65%, 3.45% et 3.23% selon les résultats de l'enquête bio-comportementale de 2020 au Burkina Faso. La situation dans les prisons de la région du centre nord (Kaya) et du plateau central (Ziniaré) est actuellement plus préoccupante du fait de l'afflux massif dans ces villes des personnes déplacées internes (PDI) en lien avec la crise sécuritaire que traverse le pays depuis 2015.

Il est reconnu que les comportements à risque d'acquisition et de transmission du VIH sont plus importants chez les détenus, que ce soit avant ou pendant l'incarcération. Cela tient au fait qu'un nombre important de détenus proviennent de milieux sociaux défavorisés, caractérisés par des niveaux bas de scolarisation, un désintérêt ou une adhésion faible vis-à-vis des programmes de prévention des maladies ayant un haut potentiel de contagiosité. En outre, les comportements sexuels à risque, le partage des instruments de toilette et de matériel d'injection de drogues sont autant de facteurs de risque qui existent dans les prisons, même si les niveaux restent difficilement quantifiables. L'interruption ou la perte des liens sociaux à la suite de l'emprisonnement, la situation de précarité constituent également un terreau favorable à la prise de risques sexuels de toute nature.

Ces faits rendent compte de la nécessité d'entreprendre des actions fortes et pérennes dans les prisons pour l'atteinte des objectifs mondiaux d'élimination du VIH en 2030. C'est dans ce contexte que l'association médicale SOS Médecins – Burkina Faso a obtenu un financement de l'ONUSIDA, dans le cadre des fonds

luxembourgeois, pour mettre en œuvre un projet pilote dénommé : « **Projet de prévention combinée et d'appui à la prise en charge du VIH/sida auprès des détenus des maisons d'arrêt et de correction de Kaya et de Ziniaré** ».

Le présent rapport final rend compte du déroulement des activités du projet et des résultats engrangés.

II. Objectifs du projet

1. Objectif général

Contribuer à réduire la propagation de l'infection à VIH au sein des maisons d'arrêt et de correction de Kaya et de Ziniaré.

2. Objectifs spécifiques

- Accroître les capacités des agents de santé et des travailleurs sociaux des MAC de Kaya et de Ziniaré dans le dépistage du VIH, le traitement et l'accompagnement des PvVIH ;
- Améliorer le niveau de connaissance des détenus de Kaya et Ziniaré sur le VIH/Sida et la Tuberculose à travers des séances de sensibilisation et la paire éducation,
- Mettre en place des comités thérapeutiques et de soutien aux soins (CTSS) à la MAC de Kaya et de Ziniaré ;
- Assurer le conseil dépistage volontaire du VIH aux profit des détenus : dépistage de masse puis dépistage continu proposé à l'entrée dans la prison à la MAC Kaya et Ziniaré ;

III. Les actions mises en œuvre et les résultats obtenus

1. Présentation du projet auprès de différents autorités administratives et techniques du ministère de la santé et du ministère de la Justice

En prélude à toute action entrant dans le cadre du projet, une équipe de SOS médecins Burkina Faso avec à sa tête son président le Dr Eric Arnaud DIENDERE a mené une série de visites rendues à certaines autorités administratives et techniques du ministère de la santé et du ministère de la Justice du 10 au 13 Mai 2022. Les différentes autorités rencontrées étaient :

- Le secrétariat permanent du conseil national de lutte contre le Sida (SP/CNLS)
- Le directeur général de l'administration pénitentiaire (DGAP)
- Le coordonnateur du programme sectoriel santé de lutte contre le Sida (PSSLS)
- Le coordinateur du programme national de lutte contre la tuberculose (PNT)

Avec ces autorités sanitaires et pénitentiaires rencontrées, il a été question de présenter le projet et de solliciter l'accompagnement nécessaire pour sa mise en œuvre réussie. A l'issue de la rencontre, le DGAP a désigné un point focal pour le projet. Le soutien du SP/CNLS à travers une participation effective des antennes régionales VIH de Kaya et de Ziniaré a été demandé.

2. 2 ateliers de formation des acteurs sur les approches différenciées de dépistage et de prise en charge du VIH/Sida en milieu carcéral (Kaya et Ziniaré)

La première session de formation des acteurs sur les approches différenciées de dépistage du VIH s'est tenue à Kaya du 23 au 25 mai 2022 dans la salle de conférence de l'Antenne Régionale du SP/CNLS-IST de Kaya. La deuxième session sur le même thème tenue à Ziniaré, s'est déroulée du 31 Mai au 2 Juin 2022 dans la salle de conférences de l'antenne régionale du SP/CNLS-IST de Ziniaré. Ont pris part à cette formation :

- 12 personnels pénitentiaires issus de la Maison d'Arrêt et de Correction de Kaya et de Ziniaré (Infirmierie, sécurité et service de l'action sociale)
- 06 agents de santé issus du district sanitaire de Kaya et de Ziniaré et des antennes régionales du SP/CNLS-IST de Kaya et Ziniaré (responsable file active et responsable CDT du district sanitaire de Kaya et de Ziniaré, représentants des antennes régionales du SP/CNLS-IST de Kaya et de Ziniaré).
- Et 04 représentants de SOS Médecins-Burkina Faso.

La cérémonie d'ouverture à Kaya a été présidée par le médecin chef du district sanitaire de Kaya qui avait à ses côtés le Dr Éric Arnaud DIENDERE le Président du Conseil d'Administration de SOS Médecins-Burkina Faso, ainsi que le représentant de Monsieur le Directeur de la maison d'Arrêt et de correction de Kaya. Cette cérémonie d'ouverture a également connu la participation effective de Monsieur le chef d'antenne Régionale du SP/CNLS-IST de Kaya. A Ziniaré, en plus des acteurs ci haut cite relevant de Ziniaré, elle a connu la participation du représentant de l'ONUSIDA.

Les 2 cérémonies a été ponctuées par le mot de bienvenue de Monsieur les MCD respectifs qui ont tout d'abord remercié les participants pour leur présence effective, et leur disponibilité à travailler sans relâche pour l'amélioration des conditions de vie dans le milieu carcéral. Ils ont ensuite adressé leurs sincères remerciements à SOS Médecins Burkina Faso et à l'ONUSIDA qui ont permis la tenue du présent atelier de formation.

Les MCD ont également rappelé aux participants la nécessité de la tenue de cet atelier de formation sur l'approche différenciée du dépistage et de la prise en charge du VIH en milieu carcéral. Cette nécessité se justifie par le fait que les résultats de l'étude bio-comportementale sur le VIH dans les prisons du Burkina Faso réalisée en 2020 révèle une prévalence de l'infection à VIH au sein des prisons du Burkina Faso avec un taux de 1,2%. Rapportée à la population générale, la fréquence de l'infection à VIH dans les prisons est de 1,7 fois plus élevée que celle de la population générale qui est de 0,7%.

Avant de déclarer ouvert l'atelier sur l'approche différenciée du dépistage et de la prise en charge du VIH en milieu carcéral, ils ont convié les participants à plus de participation, d'échange, d'assiduité, de ponctualité et d'attention soutenue pendant ces trois (03) jours de formation.

Tout au long de ces 3 jours, à Kaya tout comme à Ziniaré, les modules de formation ont été assurés par 3 facilitateurs que sont le Dr ZONGO Doriane, le Dr COMPAORE et le Dr Eric Arnaud DIENDERE. Avant d'entrer dans le vif du sujet, une présentation sur l'association SOS médecins BF ainsi que le présent projet a été faite par le président du conseil d'administration de SOS médecins BF dans les 2 ateliers.

Au cours des 3 jours de formation, les modules suivants ont été abordés dans les 2 ateliers :

- Généralités sur le VIH Epidémiologie au niveau régional et au Burkina Faso Spécificité du milieu carcéral ;
- Protocole de TAR au BF Suivi des PVVIH ;
- Stratégie de dépistage par cas index au Burkina Faso
- Généralités sur les ADS, et indicateurs de suivi des ADS
- Stratégie RAVI6M
- Ravitaillements communautaires en dehors des structures de santé (RACODeSS)
- Stratégie de PEC des PVVIH en milieu carcéral (Cas de la MAC Kaya et de Ziniaré
- Autotest de dépistage VIH.

Dans ces modules, un intérêt particulier du milieu carcéral a été soulevé et discuté. Il est ressorti la nécessité d'un accès à des services de dépistage et des approvisionnements en ARV plus facilité au profit des détenus. Au terme de ces 3 jours de travail, une synthèse conduite par les formateurs a montré que les participants se sont familiarisés avec les contenus des modules développés.

Tous les participants ont été invité à un engagement individuel et collectif pour la mise en œuvre de l'approche différenciée du dépistage et de la prise en charge du VIH en milieu carcéral notamment à la Maison d'Arrêt et de Correction de Kaya et de Ziniaré.

3. Atelier de formation sur l'accompagnement psychosocial des PV/VIH par la médiation et la paire éducation

La session de formation des acteurs sur l'accompagnement psychosocial des PV/VIH par la médiation et la paire éducation au profit des acteurs clés des MAC de Kaya et de Ziniaré s'est tenue du 07 au 08/06/2022 dans la salle de conférence de l'Antenne Régionale du SP/CNLS-IST de Ziniaré. Initialement prévus pour se tenir à Kaya et à Ziniaré, finalement une seule session a été possible à Ziniaré mais regroupant les participants des 2 localités (Kaya et Ziniaré) à cause des contraintes de temps et surtout à cause des risques sécuritaires à Kaya.

Les travaux du premier jour ont porté sur les modules « **L'importance de la communication dans l'accompagnement psychosocial des PV/VIH** » et « **Concept de la paire éducation** » déroulé par Mme PALM : définition, avantages, place du pair éducateur dans l'accompagnement de la PV/VIH ».

Nous pouvons retenir essentiellement la définition de la communication, l'importance et les différents types de la communication, le processus de communication, le processus et les facteurs de changement de comportement, les stratégies d'influence du comportement, l'échec à communiquer efficacement et les facteurs influençant la communication.

En ce qui concerne le module « Concept de la paire éducation : définition, avantages, place du pair éducateur dans l'accompagnement de la PV/VIH », le communicateur a donné la définition d'un pair éducateur, les qualités d'un pair éducateur, les avantages de l'éducation par les pairs.

Les thèmes « concept de la médiation : le médiateur » et « La gestion individualisée des cas » ont été présentés. Ensuite la mise en place d'un programme d'Education

Thérapeutique du Patient (ETP) à la MAC Kaya et Ziniaré a été abordé par TRAORE Karim. Il a relevé les difficultés rencontrées dans des expériences similaires et démontré son importance dans le contexte carcéral. Le développement de cette activité demeure un défi à relever par les intervenants pénitentiaires, a-t-il fait remarquer.

Enfin, le thème « concept de la médiation a été abordé. On retient que la médiation est un processus amiable et confidentiel de résolution des conflits.

Le communicateur, s'est appesanti sur les types de médiation, les principes de la médiation ainsi que le rôle et les qualités du médiateur.

Cette formation a été élargie aux communautaire intervenant dans la MAC de Kaya et de Ziniaré. Aussi cette session a connu la participation d'un ancien détenu séropositif de la MACO. Acceptant bien son statut de séropositif depuis près d'une vingtaine d'années et d'ancien détenu de la MACO, ce dernier a volontairement livré un vibrant témoignage sur la vie de PVVIH en prison, les difficultés rencontrées et les moyens selon lui pour y faire face. Il se dit prêt à accompagner les équipes de SOS médecins BF dans les actions de sensibilisation de ses anciens pairs en milieu carcéral.

4. Atelier d'amendement et de validation du guide portant organisation et de fonctionnement des Comités Thérapeutiques et de Soutien aux Soins (CTSS) dans les MAC de Kaya et de Ziniaré

Dans le cadre du présent projet, il a été prévu la mise place d'un comité thérapeutique et de soutien aux soins (CTSS) sous forme pilote pour aider à coordonner les activités de lutte contre le VIH et la tuberculose dans la MAC de Kaya et de Ziniaré. Pour mieux orienter les tâches à accomplir par les CTSS dans les différents établissements pénitentiaires, la mise à disposition d'un document de référence sous forme de guide a été jugé nécessaire. C'est ainsi qu'un draft de projet de guide portant organisation et de fonctionnement des CTSS, conçu à l'avance par un groupe d'expert de SOS médecins BF a fait l'objet d'amendement et de validation au cours d'un atelier le 23 juin 2022 dans la salle de conférence de l'antenne régionale du SP/CNLS- IST de Ziniaré.

Ce travail a regroupé des cadres du ministère de la santé et du ministère de la justice venus du niveau central mais aussi de Kaya et de Ziniaré. Étaient représentés à cet atelier, la Direction de la santé et de l'action sociale (DSAS), la Direction générale de l'offre des soins (DGOS), le SP/CNLS, le Programme national de lutte contre la tuberculose (PNT), le PSSLS, les districts

sanitaires à travers les MCD et les responsables de files actives VIH et tuberculose, l'administration pénitentiaire notamment les directeurs des prisons et de leurs collaborateurs internes.

Cet atelier était placé sous le lead conjoint de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et de la Direction générale de l'Administration pénitentiaire (DGAP). Les travaux ont été présidés par le Directeur Général de l'offre de soins (DGOS).

Déroulant le contenu du programme du jour, la situation du VIH en milieu carcéral au Burkina Faso a été présentée par le directeur de la santé et de l'action sociale par intérim, suivi de la présentation du draft du guide portant organisation et fonctionnement des CTSS par le Dr TRAORE Karim. A l'issue de ces 2 présentations, les participants ont été subdivisés en sous-groupe de travail pour une lecture plus approfondie du guide suivi d'amendements. La restitution des travaux de groupe s'en est suivi en plénière.

Comme amendement porté au guide, en plus des corrections de formes, quelques corrections de fonds comme la prise en compte du chef de sécurité dans le comité a été apporté. Le CTSS dans la prison de Kaya et de Ziniaré comprend donc 8 membres que sont :

- Le Directeur de l'établissement pénitentiaire de la localité
- L'infirmier(ière) major de l'infirmerie de la prison ;
- Le (la) cheffe du service social de la prison ;
- Le chef de sécurité de la prison ;
- Le (la) responsable de la file active du district sanitaire de la localité
- Le (la) responsable du Centre de Dépistage de la Tuberculose (CDT) du district sanitaire de la localité ;
- Le (la) GSP référent(e) hygiène et de promotion de la santé de la MAC ;
- Un(e) pair(e) éducateur (trice) pour le VIH.

Aussi, le problème de soutien alimentaire au détenus PVIH a été évoqué lors des débats. Le MCD de Ziniaré interpelle sur le sujet pense qu'un plaidoyer doit être fait auprès des autorités en faveur des PVIH incarcérées.

Les échanges ont également porté sur la valeur ou base juridique de ce document. La proposition faites en la matière est que ce document puisse être assorti d'un arrêté ministériel ou interministériel pour donner toute la garantie aux acteurs de pouvoir

pleinement jouer leur rôle sans aucune crainte. Les outils de rapportage des CTSS ont aussi été parcourus et amendés par les participants.

Le guide portant organisation et fonctionnement des CTSS dans les MAC de Kaya et Ziniaré a ainsi été adopté sous réserve de la prise en compte des amendements apportés.

5. Sorties d'installation des membres des CTSS

Après l'atelier de validation du guide portant organisation et fonctionnement des CTSS ainsi que les différents outils de rapportage, des sorties terrain en vue d'installer officiellement les membres de ces comités ont été réalisées par l'équipe projet de SOS médecins BF en compagnie des autorités pénitentiaires et sanitaires locales. Ainsi, les CTSS de Ziniaré et de Kaya ont été installés respectivement les 12 et 15 juillet 2022. Toutefois, les deux CTSS sont déjà à l'œuvre avec des activités programmées dans des plans d'action trimestriels comprenant le dépistage continu, la sensibilisation sur le VIH et la tuberculose, le renforcement du dispositif de prise en charge VIH respectant des conditions de confidentialité et de régularité d'approvisionnement en ARV au sein des prisons.

6. Les campagnes de sensibilisation et dépistage volontaire du VIH/Sida

Le dépistage du VIH a été réalisé sous forme de campagne de masse le 18 et 19 juillet à Kaya et à Ziniaré. Ce dépistage volontaire du VIH concernait l'ensemble des détenus de la MAC de Kaya et de Ziniaré. Les volontaires au dépistage, après avoir été sensibilisés sur les avantages du dépistage, étaient reçus par un conseiller pour un pré-test. L'objectif essentiel était de requérir son consentement éclairé avant de procéder au dépistage. Dans un contexte carcéral, il devait savoir ce qui était mis en place si sa séropositivité était découverte et quelles étaient les attitudes à observer en cas de test négatif. Après les conseils, tous les 130 détenus de Kaya et tous les 91 de Ziniaré soit un total de 221 détenus ont accepté et ont bénéficié du dépistage soit un taux d'acceptation de 100% à Kaya et à Ziniaré. Sur les 221 détenus dépistés à Kaya, aucun cas positif n'a été retrouvé. Cependant à Ziniaré, 1 cas positif et 2 cas indéterminés ont été rencontrés soit un taux de positivité de **1,12%**. Les tests ont été réalisés au DETERMINE.

Tableau 1 : Répartition par âge des détenus dépistés à Ziniaré et les résultats des tests

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total	Résultats		
				Négatif	Positif	Indéterminé
14-18	01	00	01	01	00	00
18-30	38	00	38	38	00	00
30-45	41	00	41	40	01	02
45-60	08	01	09	09	00	00
+60	01	01	02	00	00	00
Total	89	02	91	88	01	02

NB : 2 cas de résultats indéterminés ont été retrouvés. Ces derniers feront l'objet d'un nouveau test au bout de 3 mois.

Le cas positif dépisté sera pris en charge en lien avec le district sanitaire de Ziniaré, et ce conformément aux directives nationales de prise en charge du VIH/Sida.

Ces efforts de dépistage du VIH doivent être maintenus en prenant en compte les nouveaux détenus entrant en prison dans les 2 établissements pénitentiaires.

7. La prise en charge médicale des détenus

Les 18 et 19 juillet 2022, une campagne de consultation médicale a été assurée par les médecins de SOS médecins BF au profit des détenus de Kaya et de Ziniaré. Ces consultations médicales ont pris en compte tous les patients orientés par l'équipe infirmière et les patients ayant besoin de suivi médical pour toute pathologie chronique. Au total 73 personnes ont pu bénéficier de la consultation. Le tableau suivant indique le résumé des pathologies diagnostiquées et prise en charge.

Tableau 2 : Synthèse des données de la consultation médicale

Types de Pathologies rencontrées	Nombre de cas à la MAC Kaya	Nombre de cas à la MAC Ziniaré
Pathologies digestives (UGD, mycoses, colopathies)	16	4
Pathologies ostéoarticulaires (arthroses, douleurs ostéoarticulaire)	12	6
Pathologies cutanées (mycoses, plaies...	02	6
Pathologies respiratoires (bronchites, BPA,	09	03

rhinites...		
Pathologies neurologiques (neuropathies périphériques, sciatalgies...	02	01
Syndrome Palustre	06	02
Infections urinaires	03	02
Pathologies oculaires	01	02
HTA	03	06
Pathologies buccodentaires	02	00
Séquelles d'AVC	01	00
Malnutrition aigüe (sévère et modérée)	16	05

Cette campagne de consultation médicale dans la MAC de Ziniaré et de Kaya est une activité inaugurale. Il est prévu pour la suite, une présence hebdomadaire régulière d'un médecin de SOS médecins BF dans chacune des prisons afin d'assurer le suivi médical des détenus dans ces prisons.

NB : Au cours de cette consultation médicale, la mesure l'indice de masse corporelle (IMC) a permis de dépister 16 cas de malnutrition aigüe au sein des détenus de la prison de Kaya dont 3 cas sévères et 13 cas modérés. Dans la prison de Ziniaré, ce sont 5 cas de malnutrition aigüe toutes modérées qui ont été dépistés. Les conseils nutritionnels appropriés ont été apportés l'infirmier ainsi qu'aux responsables des 2 prisons afin d'améliorer le statut nutritionnel des détenus malnutris.

IV. Les difficultés rencontrées et les solutions proposées et perspectives

1. Les difficultés rencontrées

2. Les solutions proposées

3. Les Perspectives

En termes de perspectives, nous espérons au terme de ce projet pilote, faire une capitalisation (reportage, rencontre élargie) de cette initiative novatrice d'organisation des soins de santé dans les prisons afin de les étendre à d'autres prisons du Burkina Faso.

Aussi, la coordination des CTSS sera assurée par la DSAS du ministère de la Justice. Un groupe technique comprenant les représentants du ministère de la Santé, du Ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale, le SP/CNLS, les partenaires techniques et financiers que sont l'ONUSIDA, ..., et d'autres associations ou personnes ressources, pourra être créé pour mieux définir les orientations stratégiques de la lutte contre le VIH et la TB dans les prisons à travers les CTSS. Également, un plaidoyer pour un arrêté interministériel d'organisation et de fonctionnement des CTSS dans les MAC sera réalisé.

V. Conclusion

Le processus d'installation du projet de prévention combinée et d'appui à la prise en charge du VIH/sida auprès des détenus des maisons d'arrêt et de correction de Kaya et de Ziniaré s'est bien déroulé dans son ensemble. La mise en œuvre des activités du projet débuté courant mai 2022 se poursuivent comme prévu sur le terrain. L'innovation majeure de ce projet qui est la mise en place des comités thérapeutiques et de soutien aux soins (CTSS) suscite beaucoup d'espoir. Son fonctionnement correct permettra de résoudre de nombreuses préoccupations dans le cadre de la lutte contre le VIH, la tuberculose et bien d'autres problèmes de santé dans les 2 prisons pilotes de Kaya et Ziniaré. Aussi, ce projet, à ce stade, a l'avantage d'avoir pu mobiliser tous les acteurs pénitentiaires, de santé et de l'action sociale autour de la thématique de l'amélioration de la santé des détenus, et encore plus, de la création d'initiatives et de leur prise en main par les principaux acteurs réunis pour créer des conditions sanitaires et de détention plus équitables et humanisées. Respectivement 7 et 2 médecins de Kaya et de Ziniaré ont pu prendre contact avec l'environnement carcéral ce qui permet de démystifier la prison et susciter plus d'engouement pour sa fréquentation.

Pour atteindre les résultats escomptés, les CTSS pilotes méritent d'être soutenus par les autorités sanitaires, pénitentiaires et les partenaires techniques et financiers. Les résultats attendus du fonctionnement de ces CTSS permettront de les étendre aux autres maisons d'arrêt du pays.

➤ Quelques images de la mise en œuvre du projet



Image 1 : séance de dépistage VIH dans la prison de Kaya.



Image 2: Atelier d'amendement et de validation du guide portant organisation et fonctionnement des CTSS à Ziniaré



Image 3 : Sortie terrain pour l'installation du CTSS de Ziniaré